



PRÉSIDENTE

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE

Radio-Lomé, Radio-Kara, TOGO-PRESSE (à diffuser plusieurs fois)

Le Président du Conseil de l'Université de Lomé porte à l'attention des nouveaux bacheliers qu'un concours d'entrée à l'École Polytechnique de Lomé (EPL) est organisé par l'Université de Lomé pour le recrutement d'étudiants dans les parcours « **Licence Fondamentale en Sciences de l'Ingénieur** », d'une part, et dans les parcours « **Licence Professionnelle en Sciences de l'Ingénieur** », d'autre part, dans les disciplines de Génie Civil, Génie Electrique, Génie Informatique et Génie Mécanique.

1. « **Licence Fondamentale (LF) en Sciences de l'Ingénieur** » pour les spécialités :

- Génie Civil (GC),
- Génie Electrique (GE),
- Génie Mécanique (GM).
- Informatique et Systèmes (IS)
- Intelligence Artificielle et Big Data (IA & Big Data)
- Logistique et Transport (LT)

2. « **Licence Professionnelle (LP) en Sciences de l'Ingénieur** » pour les spécialités :

- Génie Civil (GC),
- Génie Electrique (GE),
- Génie Logiciel (GL).
- Génie Mécanique (GM),
- Systèmes et Réseaux Informatiques (SR).

Conditions de candidature à la date du concours :

- Pour les parcours « **Licence Fondamentale en Sciences de l'Ingénieur** », le candidat doit être titulaire du baccalauréat 2^{ème} partie des séries C, D, E ou tout autre diplôme équivalent, vieux de deux ans au plus (Bac 2022) ;
- Pour les parcours « **Licence Professionnelle en Sciences de l'Ingénieur** », le candidat doit être titulaire du baccalauréat 2^{ème} partie des séries C, D, E, F₁, F₂, F₃, F₄ et T_i ou tout autre diplôme équivalent, vieux de deux ans au plus (2022).

Le dossier de candidature doit obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

- 1- Une demande manuscrite adressée au Président de l'Université de Lomé et mentionnant clairement le parcours Licence choisi et la filière dans lequel le candidat souhaiterait se spécialiser ;
- 2- Un extrait de l'acte de naissance légalisé ;
- 3- Un curriculum vitae détaillé précisant toutes les études antérieures ;
- 4- Une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat 1^{ère} partie ;
- 5- Une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat 2^{ème} partie ;
- 6- Un certificat médical délivré par un médecin attestant que le candidat est apte à exercer le métier d'Ingénieur ou de Technicien Supérieur ;
- 7- Un reçu d'une somme de dix mille (10 000) F CFA portant le nom du candidat payable à **IB BANK : N° TG 024 01030 006429700111 01** ou **ECOBANK N° TG 055 01708 140004450003 40**.

Seul l'original du reçu de la banque est accepté.

Le dossier de candidature ainsi constitué doit être déposé aux lieux ci-après :

- EPL, campus de l'université de Lomé,
- DAAS, université de Kara,
- ENS Atakpamé, tous les jours ouvrables du **09 au 27 septembre 2024 de 08h00 à 15h00**.

Le concours se déroulera en 2 étapes :

- 1- Une présélection des candidats, basée sur l'étude des dossiers ;
- 2- Une sélection définitive parmi les candidats présélectionnés, basée sur le résultat d'un examen écrit le **30 septembre 2024**, dans les matières suivantes : **Mathématiques et Physiques** et sur présentation à l'examen d'une carte nationale d'identité ou de la carte scolaire de l'année 2023-2024.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat de l'EPL (sur le Campus universitaire) 01 BP : 1515 Lomé 1 ; Tél. : 22 25 66 42 ; e-mail : epl_ul@univ-lome.tg.

Lomé, le 13 AOUT 2024

Le Président,



Professeur Adama Mawulé KPODAR